



CHAMPIONNAT PAR EQUIPE FEMININ 2014 LIGUE POITOU-CHARENTES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement particulier complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs. Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

Date : samedi 26 avril 2014

Lieu : GOLF de LA ROCHELLE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : épreuve ouverte à tous les clubs faisant partie de la Ligue Poitou-Charentes.

Une seule équipe par club

Pour les joueuses : être membres permanentes et licenciées de l'association sportive du club qu'elles représentent ; leur certificat médical devra être enregistré dans RMS . Elles devront porter la tenue de leur club(polo et pull), (jean interdit) , sous peine de pénalité de 2 coups sur le premier trou.

Pour les équipes : Être composées de joueuses d'index effectif inférieur ou égal à **26.4**

L'index pris en compte sera celui de la joueuse à la date limite d'inscription des clubs le vendredi 28 Mars.

FORMULE

Equipes de **6 joueuses** :

1 seule série : index de 0 à 26.4 : :STROKE PLAY BRUT

Les cinq meilleurs scores seront retenus. En cas d'égalité le départage se fera sur la carte non retenue.

INSCRIPTIONS :

Date limite d'inscription : 28 Mars 2014

Seront inscrites les équipes qui à cette date se seront inscrites sur extranet **et** qui auront fait parvenir les droits d'inscription de **90 euros** par chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Golf Poitou-Charentes à :

Ligue de Golf Poitou-Charentes
Chemin de l'Hirondelle
Champ Fleuri
16000 Angoulême

FEUILLE DE COMPOSITION D'EQUIPE

Les clubs inscriront directement leurs joueuses sur Extranet club de la FFG auquel vous accédez par www.netffg.net et par vos codes d'accès.

La liste de composition d'équipe devra être envoyée avant le 18 Avril minuit.

PRIX

La remise des prix fournis par la Ligue sera organisée par le club où se déroulera l'épreuve.

La première équipe aura le titre de Championne du Poitou-Charentes

COMMISSION SPORTIVE

La commission sportive du club qui reçoit sera chargée de l'organisation technique(marquage du terrain , position des drapeaux, éditions des cartes de scores ...) et de l'application des règles pour le compte du comité de l'épreuve.